

NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVIII No 21.

Samedi 21 Novembre 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION
A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.

Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.
SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "
" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pré
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Angl.)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-
TEAUX, CISEAUX et SCIES à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc
et autres ainsi que SORBETIERES pour faire la crème à la glace, SORBETS,
etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises,
Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons
une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	23	NOVEMBRE	— L'Épiphanie.
MERCREDI	25	"	— St-Patrice de Sherrington.
VENDREDI	27	"	— Toutes les Eglises, qui n'ont pas de date déterminée dans le calendrier.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	22	Novembre	— 27 P. Ste. Cécile, V. M., doub.
LUNDI	23	"	— S. Clément, P. M., doub.
MARDI	24	"	— S. Jean de la Croix, C., d.
MERCREDI	25	"	— Ste Catherine, V. M., doub.
JEUDI	26	"	— Du SS. Sacrement, semi f.
VENDREDI	27	"	— S. Léonard de P. Maurice. C., d.
SAMEDI	28	"	— Présent. de la B. V. M., d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 22 nov. — Annonce de l'Avent.

Cathédrale. — Mercredi, 25 novembre, à 7h. grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

Jeudi, 26, à 7h. service pour les membres défunts de la société des Artisans Canadiens-Français.

Notre-Dame. — Dimanche, 22 nov. à 7½ h. du soir, réunion des membres de la confrérie de la Sainte Face.

Il y aura récitation du chapelet, sermon et bénédiction du T. S. Sacrement.

Eglise des Carmélites. — Mardi, 24 à 8½ h. fête de St. Jean de la Croix.

Grand'messe solennelle, exposition de la relique du saint, sermon, suivi de la vénération de la relique. Le T. S. Sacrement sera exposé jusqu'aux Vêpres qui auront lieu à 3½ h. Après les vêpres, récitation du Rosaire et bénédiction du T. S. Sacrement.

Dimanche, 15, nov. — Solennité du Titulaire de Ste-Cécile à Valleyfield. Sol. de ceux de St-Grégoire le Thaumaturge Montréal, Ste-Elisabeth, St-Félix de Valois, St-Colomban, St-Clément et St-Léonard de Port-Maurice.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL .

3^{me} Année.

SAMEDI, 21 NOVEMBRE 1891. Vol. XVIII, No 21.

SOMMAIRE :

I. Vingt-septième dimanche après la Pentecôte. — II. Préface d'un livre qui n'a pas été fait. — III. L'enfant et la panthère de Staouéli. — IV. L'institution de Nazareth, pour les jeunes aveugles. — V. Vive le Pape. — VI. L'imitation de Jésus-Christ. — VII. Question concernant les indulgences. — VIII. Chronique, ordination. — IX. Echos du monde catholique.

VINGT-SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver »

I. Notre Seigneur insiste avec tant de force sur les calamités des derniers temps, que nous serions inexcusables de ne pas nous pénétrer de ses avertissements. Cependant l'esprit du siècle nous détourne de ces graves pensées. Comme aux jours de Noé où le déluge engloutit la terre, et comme au temps de Loth où le feu du ciel tomba sur les villes coupables, les hommes, séduits par les plaisirs et les affaires, ne tiennent pas compte des présages d'en haut. Ils donnent un démenti à l'Évangile, sinon en paroles, du moins par leur conduite, quand ils vivent comme si la vie de ce monde devait ne finir jamais. Quelle serait la folie d'un condamné au dernier supplice, s'il perdait en vains amusements le temps qui lui serait accordé pour obtenir sa grâce ! Entrons plus sérieusement dans les pensées de la foi ; vivons de manière à pouvoir dire avec notre divin Maître : « Je ne suis pas de ce monde ; » ma patrie est au ciel.

II. Si la fin du monde ne nous apparaît que dans le lointain, songeons que notre propre fin est imminente. Nous habitons ici-bas une maison de boue qui s'affaisse de jour en jour sous son propre poids, et le moindre accident peut la réduire en poussière. La chute de la cloison fragile qui nous sépare de l'éternité amènera pour nous les mêmes effets que le renversement du monde. Et alors que nous importerait que tout subsiste autour de nous, si nous-mêmes nous ne subsistons plus au milieu de toutes ces choses ? La mort sera la fin des temps pour chacun de nous, et ce terme sera le commencement d'une éternité heureuse ou malheureuse.

Le chrétien qui ne serait pas touché de cette vérité, s'exposerait à des surprises formidables et à des regrets sans remède.

PREFACE D'UN LIVRE QUI N'A PAS ÉTÉ FAIT

Ce livre devait avoir pour titre : « Vie errante et repos en Dieu du frère Christophe, l'ami du peuple. » Celui qui en avait conçu le plan était Louis Veillot. Hélas ! le livre n'a pas été fait, et si l'on demande pourquoi, M Eugène Veillot nous répond : « C'est me demander pourquoi Louis Veillot a été journaliste, et pourquoi, voyant dans ce métier, non pas un gagne pain ou un moyen d'arriver, mais un apostolat, il s'y est donné tout entier, laissant les travaux qui le séduisaient pour ceux que la question du jour commandait ».

Tout de même, c'est dommage, nous aurions eu peut-être une véritable épopée du peuple chrétien.

L'*Univers* nous apporte aujourd'hui la préface de ce livre tant rêvé. Ce n'était qu'un premier jet envoyé d'Alger par l'illustre écrivain à son frère, en 1841. Et pourtant quelle noble page ! Qu'on en lise le passage suivant, il nous fera fidèlement connaître les hautes pensées, l'esprit chrétien, les généreux sentiments, la foi ardente de Louis Veillot :

« Je m'adresse à tous les hommes de ma langue et de ma nation qui sont ignorants, ou dans les sciences humaines, ou dans la science de Dieu ; pauvres de joie ou pauvres de richesses, affligés d'âme ou affligés de corps ; je m'adresse aux bons et aux méchants, mais surtout je m'adresse aux chétifs, aux petits, et aux gens de

bésoin et de peine, à ceux qui portent la veste rapiécée, qui mangent le pain dur, qui dorment sous le chaume, qui n'ont point de feu l'hiver ; je m'adresse à la mère dont la pauvreté tarit les mamelles, et au père qui regarde avec douleur ses enfants, ne sachant comment les nourrir : je m'adresse au manœuvre qui risque cent fois sa vie pour un peu de pain ; à l'artisan qui ne voit que la misère au bout de ses labeurs ; au soldat et à la triste mère du soldat, pauvre vieille qui a tant pleuré en attendant son fils que lorsqu'il reviendra, s'il revient, à peine pourra-t-elle le voir ; je m'adresse au laboureur, au père, à l'enfant abandonné, à la timide orpheline, à tous ceux qui souffrent de leur existence, de leur faiblesse, qui ne sont pas seulement pauvres, mais opprimés et qui ne recavant qu'un pain trempé du fiel amer de l'injustice, sont plus blessés encore à l'âme qu'affaiblis et malheureux par les douleurs du corps.

« Je souhaite que les riches, les heureux et les puissants m'entendent : mais ceux à qui je m'adresse, ce sont les pauvres et les souffrants ; les premiers, je désire les instruire ; les autres, je veux les consoler.

« Je n'ai ni or, ni argent ; mais ce que j'ai, je le donne : j'ai, comme l'apôtre saint Pierre et comme tout enfant de l'Église de Dieu, la parole qui relève le paralytique de sa couche, qui retire l'affligé de son désespoir et sort le méchant de son abjection, la pire des douleurs.

« Je veux prononcer cette parole et la développer par le récit d'une sainte et charitable existence. Je montrerai un pauvre orphelin, etc.

« Et maintenant, si l'on veut savoir qui je suis pour élever ainsi la voix parmi mes frères ; je suis un pécheur et j'ai beaucoup offensé Dieu ; je suis un enfant du peuple et j'ai beaucoup souffert ; ma mère a nourri ses enfants d'un lait troublé par mille angoisses ; j'ai fait plusieurs métiers, j'ai parcouru plusieurs chemins, j'ai vu beaucoup d'hommes ; je suis jeune encore, mais je suis arrivé à l'âge mûr ; j'ai porté les ivresses de la misère ; j'ai quelquefois attendu tout le jour un morceau de pain qui n'est pas venu le soir, et, si plus tard je me suis assis à la table de ceux que jadis je regardais de loin, leur ami et leur égal parmi toutes leurs splendeurs, pendant longtemps aussi, j'ai péniblement vécu du prix de mes sueurs, portant sur moi tout ce que je possédais dans ce vaste univers. J'ai vécu avec les méchants, plus méchant

qu'eux ; j'ai vécu avec les bons, et je tâche à présent de les imiter ; mais je les imite moins que je ne les admire ; j'ai partagé le bivouac des soldats ; j'ai couché comme eux sur la terre froide et nue ; j'ai foulé les tapis de ceux qui sont les princes du monde et j'ai lu dans leur âme pleine de soucis ; j'ai causé avec les matelots sur la mer, avec le laboureur au milieu des champs ; j'ai vu à Rome les miracles du génie humain, les montagnes de la Suisse m'ont laissé admirer les splendeurs de la nature, mais je n'ai rien vu d'aussi beau et d'aussi miraculeusement admirable qu'un cœur enflammé de l'amour de Dieu ».

L'ENFANT ET LA PANTHERE DE STAOUÉLI

Dans le récit que le capitaine Blanc fait de ses expéditions en Afrique, il raconte un drame extrêmement émouvant que nos lecteurs liront avec intérêt. Ils verront comment la très-sainte Vierge sait protéger les siens dans les plus graves périls.

« Quand il nous arrivait de bivouaquer aux environs de Staouéli, nous étions constamment tenus en éveil par les glapissements des chacals et des hyènes, souvent dominés par le miaulement plus redoutable de la panthère.

« C'est au sujet de ce fauve que je veux raconter un drame dont je fus presque témoin, et le souvenir m'en est resté, comme de tant d'autres événements de ma vie de soldat.

« C'était en 1840, une femme, veuve récemment, sortait d'une des pauvres cabanes qui avaient formé le hameau de Dely-Abraham, lors de l'établissement du petit camp de ce nom, sur une hauteur d'où l'on a vue sur Staouéli d'un côté, et de l'autre sur le terrain nu et mamelonné qui s'étend jusqu'au Douera.

« Elle allait, la pauvre femme, dans la plaine de Staouéli, chercher de l'herbe pour sa chèvre. Un enfant était à son sein : un autre — garçon de douze ans — la suivait, portant sur son épaule un fusil à pierre, tel que le gouvernement en avait distribué, pour leur défense, aux colons de la banlieue d'Alger. La mère ne voulait pas qu'il emportât le vieux mousquet, chargé depuis un an peut-être ; mais l'enfant s'était obstiné, et la mère avait fini par céder.

« Le trio étant arrivé dans la plaine de Staouéli, au pied du mamelon où est assis le camp, la mère déposa son nourrisson sur l'herbe épaisse, sous un buisson de tamaris, puis s'armant de sa faucille, coupa l'herbe qui lui était nécessaire et dont elle fit un fagot. Déjà elle l'avait posée sur sa tête, et ayant repris son nourrisson, elle allait reprendre la montée qui conduisait au hameau, lorsque son fils poussa un cri d'effroi.

« La mère se retourne, et suivant l'indication de la main de son enfant, elle aperçoit la tête énorme d'une panthère rasée, dans un buisson de lentisques, à vingt mètres d'elle. Son fils arme son fusil et veut tirer ; elle l'en empêche, espérant que l'affreuse bête les laissera s'en aller sans les attaquer. Elle avance un peu, se retournant à chaque pas et serrant son nourrisson contre son sein ; son fils marche à reculons, son fusil bas et armé, le doigt sur la détente.

« La panthère s'est ramassée ; elle bondit sur le groupe humain. Au même instant, le garçon pousse un cri, un coup de feu se fait entendre ; la mère tombe à genoux ; « Jésus, Marie ! » supplie-t-elle, les yeux au ciel, dans l'attitude d'un condamné qui attend le coup mortel.

« Un instant se passe, terrible et plein d'angoisses, et son fils se jette à son cou. Regarde, mère !... et la mère, se retournant voit la panthère étendue sans vie, à quelques pas d'elle. Au moment où l'affreuse bête s'élançait sur le fils, celui-ci, instinctivement, nerveusement, avait appuyé sur la gâchette, sans épauler, à plus forte raison sans viser ; le coup était parti, et la balle avait traversé le cœur de la panthère.

« Arrivée toute tremblante au village, la mère courut au camp et raconta la scène terrible et le danger de mort auquel elle venait d'échapper. Une escouade en armes fut envoyée sur les lieux guidée par le jeune héros de ce drame. On trouva la panthère là où elle était tombée ; elle mesurait 1 mètre 35. Mise sur un mulet et portée au camp, elle fut présentée au gouverneur général qui donna une forte prime à cette pauvre famille, si heureusement sauvée des griffes du plus féroce des fauves de l'Algérie. L'évêque prit à sa charge l'éducation du petit garçon, et veilla désormais sur la mère et le nourrisson.

« J'ai connu cette excellente femme, d'une piété modeste mais inaltérable. Depuis longtemps elle était privée des consolations de la religion, — il y avait peu de prêtres en Algérie. — Elle n'al-

lait pas à la messe ; mais, matin et soir, du vivant de son mari, alsacien comme elle, comme depuis sa mort, la prière se faisait en famille, à genoux devant un crucifix et une statuette de la sainte Vierge.

« — Je dois mon salut, me disait-elle, à ces deux mots : Jésus ! Marie ! » prononcés au moment suprême.

« C'était sa conviction... c'est aussi la mienne.

« Capitaine BLANC, »

L'INSTITUTION DE NAZARETH

Pour les jeunes aveugles

III.

Le règlement de l'institution est observé très strictement.

Le lever a lieu à cinq heures, il est suivi de la messe : les classes ont une durée de deux heures consécutives, pendant lesquelles les sujets d'étude sont variés pour ne pas fatiguer l'enfant. A certains moments de la journée, les sœurs font une lecture qui est écoutée avec une vive attention par les élèves : ces lectures sont très désirées, car la littérature mise à leur disposition est forcément limitée, à raison de l'impression particulière réclamée par leur infirmité. Les œuvres d'imagination, et surtout du genre descriptif les attirent d'une manière spéciale, c'est en effet l'imagination qui éclaire leur nuit.

Comme l'a si bien dit Mlle de Calonne, une jeune fille atteinte après une fièvre typhoïde de cécité et en même temps de surdité à l'âge de onze ans.

Quand le sommeil béni me ramène le rêve
Ce que mes yeux jadis ont vu, je le revois :
Lorsque la nuit se fait, c'est mon jour qui se lève,
Et c'est mon tour de vivre alors, comme autre fois.

.....
Êtres mal définis, choses que je devine,
Tout cesse d'être vague et vient se dévoiler ;
C'est la lumière, c'est la nature divine,
Ce sont des traits chéris, que je peux contempler.
Et quand je me réveille encor toute ravie,
Et que je me retrouve en mon obscurité,
Je doute et je confonds le rêve avec la vie,
Mon cauchemar commence à la réalité.

La sensibilité des aveugles est très développée : tous les sentiments reçoivent à vrai dire de l'infirmité qui les a frappés une sorte de surexcitation qu'il est bon de calmer, et leurs excellentes éducatrices y réussissent à merveille en développant chez leurs élèves, les sentiments de piété, la résignation, la foi en la bonté de Dieu. C'est là que l'on peut reconnaître la bienfaisante influence de la direction des sœurs, qui savent si bien guérir à la fois les infirmités de l'âme et celles du corps.

* * *

Les cérémonies religieuses sont pour les enfants de l'institution une source de jouissance. S'ils ne peuvent admirer l'élégante chapelle que l'abbé Rousselot a fait construire de ses propres deniers pour cet asile, et que M. Bourassa a si artistement décorée, ils ont le plaisir d'entendre les beaux sons de l'orgue, et de suivre par la pensée les solennités du culte. Dans cette chapelle, sous le regard de Dieu, et sous l'œil vigilant de leurs directrices, ils se sentent en famille, — dans une asile de paix — et ils sont heureux.

* * *

L'asile comprend, avons-nous dit, soixante-dix enfants confiés aux soins de sept sœurs.

Quelles ressources possède l'institution pour faire face aux frais d'entretiens de ce personnel ?

Ces ressources sont faciles à énumérer :

- 1o Une subvention du gouvernement provincial.
- 2o Une subvention des commissaires des écoles.
- 3o Enfin la charité publique.

Or, les deux premiers éléments de ces ressources n'atteignent pas le chiffre de quatre mille piastres. Il faut donc s'ingénier pour obtenir de la charité publique les sommes nécessaires à payer la nourriture, l'habillement, le chauffage, l'instruction de ces pensionnaires, l'achat du matériel scolaire fort dispendieux surtout en ce qui concerne la musique. On organisait, il y a peu de temps encore, des ventes de charité, des concerts : aujourd'hui on donne seulement chaque année un concert et un dîner annuel dont la recette est tout entière affectée à l'œuvre. Concert et dîner donnent, bon an mal an, de huit à neuf cents piastres.

Mais que deviendrait l'établissement si la charité venait à fermer sa main, car elle seule en réalité, soutient l'institution, les allocations de la province et du bureau des écoles ne fournissant à peine que le tiers des dépenses annuelles ?

Il ne faut pas s'arrêter à cette idée : la charité ne fera pas défaut et à cette charité, les élèves de Nazareth répondront par la plus vive reconnaissance.

* * *

L'asile Nazareth a du reste tous les caractères d'un établissement d'utilité publique. Son dispensaire est fréquenté par un nombre considérable de patients venant de tous les points du Dominion, et aussi des Etats-Unis.

Pour répondre aux exigences des malades, on achève en ce moment la construction d'un hôpital où seront traitées les personnes atteintes de maladies des yeux, et aussi des oreilles, du nez et de la gorge. L'*Institut ophthalmique*, telle doit être sa désignation, sera placé sous la direction des docteurs Elouard et Henri Desjardins, spécialistes distingués dont il serait malséant ici de faire l'éloge. Il comprendra des salles de consultations, d'opérations et des chambres où pourront être soignés de trente à quarante malades.

C'est une bonne fortune pour Montréal : c'en est une plus grande encore pour les malheureux frappés par ces cruelles infirmités.

Cette nouvelle création complète l'œuvre de l'abbé Rousselot, et sera pour les sœurs grises un nouveau champ offert à leur ardente et inépuisable charité.

VIVE LE PAPE

Sous ce titre répété à chaque alinéa, *l'Osservatore romano* admire ce que viennent de produire les trois paroles toutes puissantes écrites au Panthéon, et tout ce qu'elles signifient,

On a écrit à une église :

Vive le Pape !

Et l'enfer tout entier a frémi : des cris de rage ont retenti, une tempête a été déchainée.

Vive le Pape !

Et il y a eu des représailles inouïes, des revendications et des réparations accordées.

Vive le Pape !

Et un patriotisme d'un ordre à part a surgi ; le roi d'Italie s'est ému comme Hérode quand les mages ont annoncé Jésus.

Il y eut une levée de boucliers pour dire : il faut refréner cette parole audacieuse : Vive le Pape !

Vive le Pape !

C'est en effet le résumé de tout ce que hait davantage la franc-maçonnerie et la révolution.

Vive le Pape !

C'est la contradiction de toute erreur, de toute iniquité, c'est la guerre à tous les maux.

Vive le Pape !

Dans l'ordre religieux, c'est *Vive la foi, vive l'esperance, vive la charité*. C'est *vive la piété, vive la prière, vive le sacerdoce.....* *Vive Jésus Christ !* dont le Pape est le vicaire ; c'est *Vive Dieu !* dont le Pape est l'auguste représentant sur la terre.

Vive le Pape !

Dans l'ordre intellectuel et moral, c'est *Vive la vérité* opposée à l'erreur, c'est *Vive la science* qui conduit l'humanité à sa fin, c'est *Vive la justice !* car le Pape est le maître de la morale universelle, le vengeur autorisé du droit et de la raison.

Vive le Pape !

Dans l'ordre politique, c'est *Vive l'autorité !* *Vive la liberté !* *Vive l'ordre !* *Vive la paix !*

Vive le Pape !

C'est un programme complet de la religion, de la science, de la politique civile et sociale, c'est le vrai programme encyclopédique, cosmopolite, universel.

* * *

En achevant son article que nous analysons, le journal du Vatican s'écrie, et nous pouvons redire avec lui :

Felix culpa

Heureuse faute !

L'IMITATION DE JESUS-CHRIST

(Pour la Semaine Religieuse).

Livre admirable qu'on ne se lasse jamais de relire, que le chrétien doit toujours avoir près de lui, car c'est le meilleur et le plus sûr des guides, dans la vie, comme il est le plus tendre

des consolateurs dans les épreuves. Ce livre incomparable, « le plus beau qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en vient pas », selon l'heureuse expression de Fontenelle, a eu le merveilleux privilège de réunir tous les suffrages. Il s'est imposé au savant, au philosophe, à l'indifférent, à l'impie même : nulle voix n'a osé élever contre lui la plus légère critique. Pourquoi ce concert unanime, dans lequel aucune note discordante ne se fait entendre ? C'est que ce livre porte comme un reflet de la lumière divine : ses pages semblent écrites par la Vérité elle-même.

On cite souvent le témoignage de Laharpe qui retrouva la paix du cœur, à la lecture de ce passage, réponse directe aux émotions dont son âme était remplie :

« Me voici, mon fils, je viens à vous parce que vous m'avez invoqué. »

« Je n'en lus pas davantage, dit Laharpe, l'impression que je ressentis est au-dessus de toute expression, et il ne m'est pas plus possible de la rendre que de l'oublier... Je sentais mon cœur soulagé et dilaté, mais en même temps comme prêt à se fendre. »

Ce que Laharpe a si bien dépeint, combien d'autres l'ont éprouvé : combien d'âmes ont été réconfortées ; combien de larmes séchées ; combien de cœurs soulagés par les vivifiantes paroles de ce livre unique ! Livre unique, c'est le mot, qui a réponse à tout et à tous ; qui, comme traité de philosophie, est plus complet que des bibliothèques entières ; qui, sur cette question si délicate de la grâce est plus touchant que le doux Fénelon lui-même ; livre qui sait fixer l'esprit ardent du jeune homme, satisfaire l'homme mûr, et consoler le vieillard, en le préparant à paraître devant le Souverain Maître, dont la miséricorde est, heureusement pour nous, aussi grande que la justice.

Un autre trait remarquable de *l'Imitation*, c'est que ce livre n'a pas de date. Quoiqu'il remonte selon les uns au XI^e et XII^e siècle, selon les autres au XV^e, il semble écrit d'hier, tant les vérités qu'il rappelle sont de tous les temps et de toutes les époques. Né au moyen-âge, il n'a rien de la méthode didactique de la plupart des maîtres et des écrivains d'alors, rien de la froide scolastique de ces siècles de lutttes, il est au contraire plein d'onction. Pas un trait, pas une ligne ne vient aider à fixer son origine. L'auteur dont il est impossible, en réalité, d'affirmer le nom avec certitude, se dérobe — avec intention, semble-t-il — à toutes les investigations : il met si bien en pratique la vertu d'humilité qu'il

prêche, que, dans tout le livre, il n'y a pas un mot qui le puisse faire — non pas reconnaître, — mais seulement soupçonner. « Jamais voix si complètement dégagée de toute attache individuelle n'avait ainsi parlé à l'homme, de Dieu et de ses devoirs. »

On pense à ces artistes du moyen-âge qui, dans l'architecture de leurs belles cathédrales, ont élevé des temples inimitables, et qui, inconscients de leur génie ont volontairement oublié de signer leurs œuvres impérissables. L'auteur de *l'Imitation*, nous le comparerions volontiers à ce doux moine de Florence, Fra Angelico, qui peignait à genoux les traits de la divine Mère de Jésus, et dont les admirables peintures ont bien avant Raphaël la pureté séraphique des Madones du Maître.

Comme eux l'auteur de *l'Imitation* semble écrire sous l'œil de Dieu, dans le silence de la cellule, loin du bruit et du monde, ce livre qui n'a point encore été surpassé pour la profondeur et l'élévation des pensées, l'onction pénétrante, et la connaissance du cœur humain.

Connaissance du cœur humain, c'est là aussi un des traits distinctifs de *l'Imitation*. Rien n'échappe à l'auteur de nos misères morales, de nos tourments secrets, de nos plaies cachées qu'il sait soigner d'une main si délicate.

« *Je le pensai : Dieu le garanti* », disait Ambroise Paré ; l'auteur de *l'Imitation* a lui aussi pensé de nombreuses blessures et préparé à la bonté divine des cures bien autrement sérieuses. Il sait, en effet, nous prémunir contre les dangers des richesses, les tentations de l'orgueil, la soif des honneurs, et dès les premières pages, il nous avertit que *tout n'est que vanité, vanité d'amasser les biens terrestres, vanité d'aspirer aux grandeurs, vanité de s'attacher à ce qui passe si vite...* « La souveraine sagesse est de tendre au royaume du ciel par le mépris du monde. »

Ah! les belles paroles, et comme elles sont vraies, et comme à notre époque de vie positive et matérielle, elles sont bonnes à entendre. Comme elles réjouissent et rafraîchissent l'âme ! On comprend l'action d'un tel livre et le trait de Laharpe ne surprend pas. Tous les jours, sur tous les points du globe — car *l'Imitation* est lue partout — il produit un effet merveilleux.

Ils sont nombreux ceux qui, après la lecture d'un chapitre de ce beau livre s'écrient : « merci, mon Dieu, je pleurais et me voici consolé ; j'étais faible, et je suis réconforté.

Aux heures pénibles de la vie, — et celles là sonnent souvent ici,

bas, — qui n'a pas senti le calme renaître, en relisant les *considérations de la misère humaine*, et les pages sur les *merveilleux effets de l'amour divin* !

Certes, l'*Imitation* était bien justement appelée l'*Internelle Consolation* ; n'est-ce pas le baume le plus puissant qui existe, baume auquel nul mal ne résiste, si profond, si invétéré qu'il soit, pourvu que le lecteur laisse agir en son cœur la grâce divine.

Qu'importe après cela le nom de l'auteur : pourquoi chercher à pénétrer ce qui — de par la volonté divine, serait-on tenté de dire — est, jusqu'ici du moins, un mystère. Qu'importe la nationalité même de l'auteur, qu'il soit de l'Italie, de l'Allemagne, ou de la France. La vérité n'a pas de patrie et ce chef-d'œuvre est bien à l'humanité entière. Dans cette recherche, il y a le désir de satisfaire une curiosité très légitime, assurément, mais qui ne pourrait avoir pour le livre lui-même aucune influence. L'*Imitation* doit être lue avec *simplicité*, comme l'auteur le recommande en parlant de l'Écriture-Sainte ; avec foi, et les fruits qu'en retirera le chrétien seront des *fruits bénis*. M.

QUESTION CONCERNANT LES INDULGENCES

Les prières indulgenciées peuvent elles être récitées en n'importe quelle langue ?

Rép. — Les prières enrichies d'indulgences peuvent être récitées en toute langue, pourvu que la traduction en soit fidèle.

Pour constater la fidélité de la traduction, il suffit d'une déclaration de la Congrégation des Indulgences promulguée par le cardinal préfet, ou simplement d'une déclaration faite par l'évêque du pays dont la langue est celle des prières traduites. (*Décr. auth.*, n. 415).

Cependant, on ne pourrait pas faire une traduction complète de tout le Recueil romain, — la *Raccolta* — sans l'approbation de la Congrégation des Indulgences. (*Décr. auth.*, n. 361).

Le petit office de la sainte Vierge est expressément excepté de la règle générale qui permet de réciter en toute langue les prières indulgenciées. On a demandé si, pour gagner les indulgences, il était indifférent de le réciter en latin ou dans la langue naturelle. La Congrégation, en date du 6 mai 1887, répondit : « Non, ce petit office doit être dit en latin ». (Nouvelle Revue théol. xx, 136). La même décision a été donnée de nouveau par la Sacrée Congrégation, le 13 septembre 1888. Cette réponse, s'applique aussi à d'autres offices contenus dans le Bréviaire romain et enrichis d'indulgences, par exemple, à l'office des morts.

Mais quant à toutes les hymnes, proses, prières contenues dans la *Raccolta*, à moins d'une déclaration contraire expresse, elles peuvent être récitées en quelque langue que ce soit, sans détriment pour les indulgences, pourvu, ainsi que nous l'avons dit plus haut, qu'elles aient été traduites fidèlement.

CHRONIQUE

Dimanche dernier, à l'église du Jésus, par Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsure : Fr. Mathieu, franciscain.

Ordres moindres : Fr. Ange-Marie, franciscain.

Sous-Diaconat : MM. J. Lechner, Syracuse ; J. Gadbois, St-Hyacinthe.

Diaconat : MM. L. J. B. Gagnon, Montréal ; P. J. Quinlan, London ; J. A. Barley, Hartford ; J. B. Farrell, Brooklyn ; M. McKormack, London ; A. J. Hayes, Syracuse ; P. J. O'Malley, Springfield ; C. A. Parent, London ; R. F. Pierce, Ogdensburg ; M. A. Griffin, Springfield ; F. P. O'Neill, Hartford ; E. Lafond, C. S. C.

Prêtrise : R. P. P. Forham, S. J.

*** Pendant l'absence de M. le chanoine Proulx, M. le chanoine Bruchési est chargé de remplir les fonctions de Vice-Recteur de l'Université Laval, à Montréal.

M. le chanoine Emard et M. l'abbé W. C. Martin, de l'archevêché, sont partis hier soir pour St-Louis, du Missouri, où ils vont représenter Mgr l'archevêque de Montréal aux fêtes du cinquantenaire épiscopal de Mgr Kenrick.

*** Le portique de la nouvelle cathédrale est à peu près achevé. C'est une œuvre grandiose. Les travaux vont être maintenant poussés avec vigueur à l'intérieur de la coupole, et l'on nous dit qu'ils seront terminés au commencement de janvier.

*** De temps à autre, des ennemis de la religion catholique viennent dans notre ville déclamer contre l'Eglise, ses dogmes et sa morale. Ils annoncent leurs discours par des affiches à sensation, et invitent le public à venir gratuitement les entendre dans des salles de concerts ou des temples. Un catholique ne doit répondre à ces appels injurieux pour sa foi que par le mépris, et s'interdire d'assister à ces prédications même par curiosité.

*** Il a paru dans le dernier numéro de la Revue Canadienne un excellent article sur le Collège Ste-Marie, à Montréal. Cet article rend aux révérends Pères Jésuites des hommages mérités, et donne sur leur collège dans notre ville, sur les divers recteurs qui s'y sont succédés, et sur les méthodes d'enseignement qu'on y suit d'intéressants détails.

****** Le 1, le 2, et le 3 décembre prochain, aura lieu au Carmel de Montréal un triduum solennel, en l'honneur de saint Jean de la Croix. Chacun de ces jours la relique du saint sera exposée; il y aura grand'messe à 8½ h., et l'après-midi, à 3½ h., seron suivi de la bénédiction du saint Sacrement. On peut gagner une indulgence plénière, *aux conditions ordinaires*, dès que l'on assiste à l'un des exercices de ce Triduum, et que l'on visite l'église des Carmélites.

Chaque jour du Triduum, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines est accordée à toutes les personnes qui, contrites de cœur, assisteront à l'un des exercices et prieront aux intentions du Souverain Pontife. Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

****** L'Université catholique de Washington ne possède encore que la faculté de théologie. La prochaine faculté qu'on établira sera ce le de philosophie.

****** On annonce de France la mort du cardinal archevêque de Sens, Mgr Bernardou, qui avait été promu à ce siège en 1867 et créé cardinal en 1882.

****** Le samedi 31 octobre, le Pape est descendu dans la basilique vaticane. Sa Sainteté a prié pendant deux heures devant la Confession. Elle était accompagnée de nombreux laïques étrangers, parmi lesquels plusieurs pèlerins canadiens. Le jour de la Toussaint, une quarantaine de personnes ont eu le bonheur d'assister à la messe du Pape dans sa chapelle privée.

****** Comme on le voit, il se fait partout un travail sérieux de résistance contre les mesures d'oppression de la liberté de conscience, contre les agissements de l'esprit de secte; on se ligue avec énergie pour combattre sans merci les doctrines aliènes et matérialistes de la franc-maçonnerie. La victoire des saintes vérités de la religion sera la récompense de tant d'efforts communs.

****** Les catholiques savent pratiquer la véritable fraternité. Nous en trouvons un exemple qui mérite d'être rapporté. A l'occasion du récent incendie qui a détruit l'église et le monastère de Notre Dame de Lourdes, paroisse nouvellement fondée dans le diocèse de St-Boniface, une souscription a été ouverte à Fribourg (Suisse), et sur la première liste Mgr Deruaz s'est inscrit pour 100 francs. On a déjà recueilli plus de 3000 francs.

****** Le jour de la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le R. P. Régnault, directeur général de la Ligue du Sacré-Cœur, a envoyé au monastère de la Visitation de Paray-le-Monial, pour être déposés dans la chapelle intérieure où la Bienheureuse a rendu le dernier soupir quatre magnifiques coffrets, artistement sculptés, renfermant les noms de nombreux enfants qui, à l'occasion du troisième centenaire de la

précieuse mort de saint Louis de Gonzague, se sont consacrés à ce glorieux patron de la jeunesse.

En voici le détail : Canada, 129,148 enfants ; Australie, 53,352 Pologne, 200,000 ; — Angleterre, 117,000.

* * Le sacre de Mgr Berlioz, évêque titulaire de Galinda, vicaire apostolique d'Hokodaté, de la société des Missions étrangères de Paris, a eu lieu à Tokio, le 25 juillet, dans l'église de Saint-Paul, paroisse d'Assa-Kussa.

En 1872, les descendants des anciens chrétiens étaient encore emprisonnés, et, sur le bord des routes, à l'entrée des villes et des villages, le voyageur rencontrait à chaque pas cet écriteau : *Jaso go hatto* (La religion de Jésus est prohibée).

Vingt ans ne sont pas écoulés, et trois évêques, entourés de prêtres nombreux, confèrent solennellement à Tokio l'onction pontificale à un missionnaire.

* * On peut apprécier aujourd'hui les effets de l'application de la loi inique votée en 1889 en France et soumettant les séminaristes à la vie de la caserne pendant un an. Ces effets ont été, grâce à Dieu, absolument contraires au but que se flattaient d'atteindre les auteurs de la loi.

Tous les séminaristes sont revenus à leurs maisons d'étude ; quand nous disons tous, le terme n'est malheureusement pas exact. Au séminaire de Dijon il y a un manquant, décédé des suites des fatigues contractées au régiment. A Tarbes, même douloureux évènement. Au Mans deux manquants dont l'un est entré dans un ordre religieux, et l'autre dans les missions étrangères. Partout ailleurs, ils ont réintégré leur séminaire respectif. Enfin on constate que cette année la rentrée des séminaristes a été plus nombreuse que les deux années précédentes.

Et voilà comment Dieu fait tourner à la confusion des persécuteurs leurs injustes et tyranniques mesures.

ECHOS DU MONDE CATHOLIQUE

Nous trouvons dans *La Liberté*, journal de Fribourg (Suisse), des détails fort intéressants sur la réunion des sections fribourgeoises du Pius Verein, qui a eu lieu dans le mois dernier en cette ville. Les assistants étaient nombreux ; on y comptait plusieurs évêques, parmi lesquels Mgr Savoy, Mgr Deruaz, beaucoup de membres du clergé, des notabilités politiques et administratives. D'importants discours ont été prononcés sur les questions qui préoccupent les catholiques fribourgeois. Le même journal nous apporte un résumé de l'allocution de Mgr Savoy sur les ravages de l'alcoolisme qui malheureusement depuis dix ans a pris des proportions inquiétantes dans cette partie de la Suisse. Nous ne pouvons reproduire ce remarquable exposé des ruines morales et physiques causées par l'abus des liqueurs fortes qui, — comme le disait si bien S. E. le cardinal Mermillod —

« affaiblit la foi, profane le dimanche, outrage la morale, désole la famille et porte atteinte à l'ordre social. »

Comme remède à ce mal Mgr Savoy recommande la *Ligue de la Croix*, société qui a pris comme règle de ses statuts : *les neuf résolutions de tempérance* adoptées par le Concile de Westminster en 1890.

Voici ces résolutions : 1. Offrir la messe et la bénédiction du Très Saint Sacrement pour l'extirpation de l'ivrognerie, la persévérance des abstinents, et la propagation de la vertu de tempérance.

2. Réciter une fois par semaine le rosaire ou le chapelet aux mêmes intentions.

3. Pratiquer habituellement quelque acte déterminé de mortification dans le boire, sous la direction et avec l'approbation du confesseur.

4. Ne jamais entrer dans les cabarets et autres débits, pour y prendre des boissons enivrantes.

5. Ne jamais prendre de boisson enivrante en dehors des repas.

6. S'abstenir de vin et de toute autre boisson enivrante le vendredi et le samedi en l'honneur de la Passion de Jésus et des Douleurs de Marie.

7. S'abstenir complètement des liqueurs enivrantes.

8. Prendre l'engagement de s'abstenir de vin et de toute autre boisson enivrante pour une année.

9. Prendre le même engagement, mais pour toute la vie.

Le Concile de Westminster a recommandé de faire aux fidèles la lecture de ces résolutions chaque premier dimanche du mois, dans toutes les églises catholiques d'Angleterre.

Mgr Savoy rappelle dans son allocution le trait suivant rapporté par saint Grégoire de Nazianze.

« Dans son adolescence, la *Chasteté* et la *Tempérance* lui apparurent comme deux vierges vêtues de blanc, sans ornement ni parure, les yeux baissés et le visage couvert d'un voile. « Viens, cher enfant, lui dirent-elles ; allume la lumière de ton intelligence à notre flambeau et nous l'élèverons tout brillant ce vertu jusqu'aux splendeurs de la Trinité éternelle. » Et ce jeune homme devint un grand savant, un grand saint ; il fut surnommé le *Théologien* à cause de sa science extraordinaire. »

Dans cette même réunion du Pius Verein, on a également insisté sur l'observation du dimanche, dont la sanctification est un bienfait pour l'individu, pour la société tout entière.

« L'âme qui ne se recueille pas le dimanche, a dit fort justement un des orateurs, l'âme qui ne rentre pas en elle-même en ce jour, et ne se livre plus au saint devoir de la prière, n'est plus que l'esclave du corps et la victime de l'ignorance. »

Dans le banquet qui a suivi les réunions de la société, le premier homonyme a été adressé au chef vénéré de l'Eglise, qui soutient avec tant de calme et d'énergie la lutte pour la liberté et l'indépendance du Siège pontifical, Léon XIII. Le Saint Père a daigné envoyer aux membres du Congrès sa bénédiction apostolique.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Ursule Cousineau épouse de Norbert Desjardins, Ste-Cuné-
gonde.
Adèle Cousineau, épouse de Tousaint Décaries, Ste-Cunégonde

DE PROFUNDIS.

Restaurateur de Robson.

—:—



Marque de Commerce.

Pourquoi per-
mettre à vos che-
veux gris de vous
vieillir prématuré-
ment quand,
par un usage judi-
cieux du RESTAU-
RATEUR DE ROB-
SON, vous pouvez
facilement ren-
dre à votre cheve-
lure sa couleur
naturelle et faire
disparaître ces si-
gnes d'une décré-
pitude précoce ?

Non seulement
le restaurateur de
Robson restitue
aux cheveux leur
couleur naturelle,
mais il possède de
plus la précieuse
propriété de les
assouplir, de leur
donner un lustre
incomparable, et
de favoriser leur
croissance, quali-
tés que ne possè-
dent pas les tein-
tures à cheveux
ordinaires.

Cette préparation est hautement re-
commandée par des personnes
compétentes, plusieurs
médecins et autres.

—:—

En vente partout—50 centins la bouteille.

—:—

L. ROBITAILLE, Propriétaire.

Joliette, P. Q., Canada.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédic-
tins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicu-
les de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages, à
10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire*
universelle de l'Eglise catholique, par ROHRBACHER, conti-
nué de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Égouts Écossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
CÔTÉ DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Église, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEAU
 ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).
ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

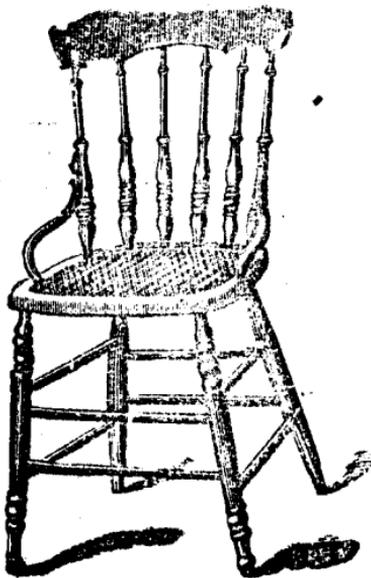
C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH
 MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Couchettes, sets de Chambres a coucher,
 Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
 de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :
BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
TOUJOURS EN MAINS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
TELEPHONE 878 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.
Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chaude, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail.
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.